

29 janvier 2013

13.302

Question du groupe libéral-radical**Les délinquants en liberté?**

"Dans le domaine de la sécurité, quand on en fait trop nous sommes des imbéciles et quand on n'en fait pas assez, nous sommes aussi des imbéciles".

La police fait son travail, un excellent travail... et pourtant dans certains cas, peut perdre sa motivation.

Le groupe libéral-radical est très attaché à la sécurité de notre population ainsi qu'à la police à laquelle il témoigne toute sa confiance.

Est-il vrai que le manque de places dans nos prisons a comme corollaire le fait que certains délinquants sont en liberté, et pas des moindres, car "médiatisés" dernièrement après les cambriolages en série de villas dans le littoral?

Quid des places occupées dans nos prisons par des individus qui ne présentent pas de dangerosité particulière?

De plus, le Conseil d'Etat peut-il nous confirmer que le rythme des actions de la justice, via son ministère public, est dicté en fonction des places de détention disponibles dans les établissements neuchâtelois?

Signataires: J.-B. Wälti et O. Haussener.